

Séance du 17 avril

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société pédagogique genevoise**

Band (Jahr): - **(1917-1918)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-243909>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petites Ecoles de Port-Royal : nous venons de retourner aux sources.

Ces sources n'ont jamais manqué de redonner la vigueur et la force à ceux qui veulent gravir le droit sentier de la vie qui monte.

Genève, mars 1918.

Elise BERMOND.

Séance du 17 avril.

Une colonie de vacances : La Rippe s'Crassier.

Avant d'aborder le sujet qui est de décrire la vie dans une colonie de vacances, M. Faes nous fait un peu de statistique prouvant le développement considérable pris ces dernières années par les Colonies de vacances.

La Colonie de St-Gervais recueille les enfants nécessiteux de ce quartier et est absolument gratuite. Puis M. Faes nous conduit en promenade jusqu'à la Colonie de St-Gervais et nous fait goûter les multiples joies de ce petit paradis terrestre. Nous visitons les spacieux locaux de la maison aménagée un peu en caserne, ses installations rudimentaires mais suffisantes ; nous assistons aux douches et aux repas des enfants ; nous participons à leurs jeux — parades militaires des garçons, entre autres, répétitions théâtrales, rondes, etc...

M. Faes nous montre un théâtre de verdure, que la Colonie s'est taillée à l'entrée des bois et plus bas dans le vaste pré communal la tache noire d'un immense brasier : car à La Rippe la grande fête, c'est le premier août, avec ses farandoles, autour des flammes, avec ses cris de joie et ses chants mêlés aux accents patriotiques de la Fanfare du village.

Mais l'après-midi s'écoule et après goûter, nous suivons les colons dans leur promenade à travers bois. Les gais propos s'échangent sous la hêtrée, on chasse la chanterelle, on glisse dans les sapinières, et l'on revient en chantant.

Le soir après souper, les petits acteurs de la Maison hos-

pitalière, nous donnent une représentation de la joyeuse petite revue de la Colonie : *Ran, ran, rapataplan*, et l'on peut en conclure que là-haut tout finit par des chansons.

Nous quittons la Colonie qui bientôt s'endormira et nous emportons cette impression réconfortante : Le bonheur existe encore sur terre.

M. Faes termine sa causerie en souhaitant que l'œuvre déjà si belle des Colonies continue à grandir ; il demande aussi qu'on crée aussi des colonies pour les enfants de la classe moyenne qui, eux, n'ont pas la possibilité de séjourner dans les hôtels à la montagne et qui sont trop aisés cependant pour recourir à l'œuvre des colonies.

Cet appel donne lieu à un échange de vues intéressant auquel prennent part MM. Claparède, Poisat, Henri Mercier et M^{me} Grandjean.

Après avoir remercié le conférencier pour son exposé très intéressant et très vivant, M. Claparède demande s'il ne serait pas possible, en attendant la création de nouvelles colonies, de louer par exemple au bord du lac, un terrain et une maison où des enfants qui coucheraient chez leurs parents pourraient passer la journée et recevoir le repas de midi.

